
GTIN permanents

Foire aux questions

1. Qu'est-ce qu'un GTIN permanent?

Les Codes articles internationaux permanents (GTIN), aussi connus sous GTIN non réutilisable, sont des identifiants normalisés des produits à l'échelle mondiale. Une fois que le GTIN est attribué, il n'est plus réattribué à un autre produit, peu importe le temps qui s'est écoulé.

Les GTIN permanents sont des GTIN réguliers avec la caractéristique additionnelle qu'ils ne peuvent pas être réappliqués à un autre produit, peu importe le temps qui s'est écoulé.

Actuellement, les GTIN permanents s'appliquent automatiquement aux dispositifs médicaux et aux produits pharmaceutiques, en plus d'être attribués aux produits à l'échelle mondiale.

2. Quelle est la différence entre un GTIN permanent et un GTIN standard?

Les GTIN permanents *sont* des GTIN standards. Ils ne comportent qu'un aspect supplémentaire : ils ne peuvent jamais être réattribués à un autre produit.

Les GTIN standards peuvent être réutilisés sur un autre produit si leur produit original n'a pas été sur le marché pour au moins quatre ans. Puisque les GTIN permanents sont appliqués aux produits qui ont des conséquences à long terme sur les gens qui les utilisent, ils ne sont jamais réattribués. Cela assure la traçabilité des produits applicables.

[Les règles d'attribution des GTIN permanents](#) remplacent les règles habituelles d'attribution des GTIN qui permettent aux GTIN d'être réattribués aux nouveaux produits après quatre années de non-utilisation.

3. Pourquoi les GTIN permanents ont-ils été établis?

Puisqu'ils ne sont jamais réattribués, les GTIN permanents favorisent la sécurité des patients en permettant la traçabilité des produits grâce aux dossiers médicaux électroniques.

De plus, les GTIN permanents appuient :

- La traçabilité des réactions indésirables
- Les rappels et les retraits de produits
- L'amélioration de la compréhension de l'efficacité thérapeutique
- L'amélioration de l'identification et la manutention des produits

4. Quels types de produits utilisent les GTIN permanents?

Actuellement, les règles des GTIN permanents s'appliquent seulement aux dispositifs médicaux des soins de santé et aux produits pharmaceutiques réglementés.

Ces produits incluent :

- Les produits pharmaceutiques qui sont réglementés par Santé Canada et pour lesquels on a assigné un :
 - Numéro d'identification du médicament (DIN), ou
 - Numéro de produit naturel (NPN), or
 - Numéro de médicament homéopathique (DIN-HM)
- Médicament (vaccin) biologique
- Tous les implants et les produits médicaux/chirurgicaux désignés comme classe II à classe IV par Santé Canada

Les GTIN permanents s'appliquent à tous les produits dans ces catégories. Cela peut varier des produits pharmaceutiques réglementés aux articles courants comme le dentifrice ou la crème solaire.

5. Comment puis-je obtenir un GTIN permanent?

Les GTIN permanents ne sont pas un type de GTIN en particulier : les règles d'attribution des GTIN permanents s'appliquent à la façon dont un produit est géré.

Cela signifie que si vous avez un produit dans l'une des catégories applicables, il a déjà un GTIN permanent. Vous ne serez pas en mesure de réassigner ce GTIN à un autre produit même si vous ne fabriquez plus le produit original.

6. Qu'arrive-t-il si la règle des GTIN permanents n'a pas été suivie?

Les avantages qu'offrent les GTIN permanents seront perdus, et surtout, cela porte atteinte à la sécurité des patients.

Si les GTIN permanents ne sont pas appliqués correctement, il devient extrêmement difficile de retrouver la trace des produits, exposant ainsi la sécurité des patients à des risques.

Les patients peuvent utiliser ou avoir utilisé des produits qui pourraient être maintenant désuets (comme un implant artificiel d'une hanche ou un stimulateur cardiaque). Dans le cas d'un rappel de produits, il est primordial que les hôpitaux soient en mesure d'identifier rapidement et exactement les patients touchés par le rappel. En repérant rapidement les produits, nous pouvons aider à éviter la souffrance des patients.

De plus, vos partenaires commerciaux s'attendent à ce que vous vous conformiez aux règles mondiales d'attribution des GTIN. Les organisations qui violent ces règles sont assujetties à des mesures correctives par leurs partenaires commerciaux.

7. J'avais des produits qui correspondent à la catégorie des GTIN permanents, mais ils sont maintenant abandonnés de façon permanente. Est-ce que je dois conserver leurs GTIN?

Oui. C'est essentiellement la raison pour laquelle les GTIN permanents sont nécessaires : pour repérer les produits qui ne sont même plus fabriqués dans le cas d'un rappel de produits ou pour tout besoin relatif au repérage de produits en particulier.

8. Qu'advient-il si mon entreprise est vendue et/ou fusionne avec une autre entreprise?

Les règles des GTIN permanents s'appliquent à des produits en particulier, plutôt qu'aux entreprises individuelles. Pour assurer la traçabilité du produit, il est important d'aviser les nouveaux propriétaires de votre entreprise des produits qui se retrouvent dans la catégorie des GTIN permanents. Vous devrez également vous assurer qu'ils comprennent les règles d'attribution des GTIN permanents et leurs responsabilités.

9. Qu'arrive-t-il si nous acquérons une gamme de produits ou une entreprise qui a été touchée par la règle des GTIN permanents?

Lorsque vous acquérez une nouvelle entreprise ou une gamme de produits, vous devrez vérifier s'il y a des produits qui se trouvent dans la catégorie des GTIN permanents. S'ils le sont, vous devrez garder les GTIN permanents pour ces produits même si vous choisissez de ne plus les fabriquer.

10. Qu'est-ce que les organisations doivent considérer lorsqu'elles appliquent les règles des GTIN permanents à leurs produits?

Les fabricants des produits touchés par les règles des GTIN permanents doivent établir des processus internes pour l'attribution et la maintenance de leurs GTIN.

Les fabricants devraient s'assurer qu'ils inscrivent la longueur appropriée du Préfixe de compagnie. Cela les permet de créer autant de GTIN qu'ils auront besoin maintenant et à l'avenir, considérant qu'ils ne seront pas en mesure de recycler les GTIN permanents.

Si une entreprise excède le nombre permis de GTIN sous leur(s) préfixe(s) actuel, elle peut demander des Préfixes de compagnie additionnels.

11. Où puis-je trouver plus d'information sur les GTIN permanents?

Vous pouvez vous familiariser avec le matériel d'éducation et de formation relatif aux GTIN permanents en [visitant l'Espace Apprentissage de GS1 Canada](#).

Vous pouvez également visiter la page des GTIN permanents du site Web de GS1 Canada.

Pour obtenir des réponses à des questions plus précises, veuillez communiquer avec l'ombudsman des GTIN de GS1 Canada en écrivant à gtinombudsman@gs1ca.org.